

PARTIE 1 :

**POIDS DE L'ENERGIE DANS LE
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT DES
COMMUNES DU PAYS SUD
TOULOUSAIN**



PAYS DU SUD TOULOUSAIN

Poids de l'énergie

Le questionnaire adressé aux communes a permis de déterminer le poids de l'énergie dans le budget de fonctionnement des communes du Pays Sud Toulousain. En effet, dans un contexte de variation du prix de l'énergie, le budget énergie représente une part de plus en plus importante dans le budget de fonctionnement. C'est un poste qu'il est possible de réduire en investissant pour améliorer la performance énergétique du patrimoine communal. Le suivi régulier des dépenses est essentiel dans cette démarche de maîtrise de l'énergie.

Pour ce faire, les 99 communes ont été divisées en 5 groupes :

- les communes de moins de 200 habitants
- les communes de 200 à 500 habitants
- les communes de 500 à 1500 habitants
- les communes de 1500 à 3000 habitants
- les communes de plus de 3000 habitants

Pour réaliser ce bilan énergétique, deux données ont été étudiées : le poids de l'énergie et le coût par habitants. Le poids de l'énergie, c'est l'ensemble des dépenses énergétiques rapporté à la dépense totale de fonctionnement de la commune. Quant au coût par habitant, c'est l'ensemble des dépenses énergétiques rapporté au nombre d'habitants de la commune.

Chaque donnée (poids et coût de l'énergie) est la moyenne des communes qui ont répondu au questionnaire (soit un tiers des communes) et des extrapolations ont été faite afin d'avoir une idée du poids de l'énergie sur l'ensemble de la commune.

Les communes de moins de 200 habitants

Nombre de communes : 33

Nombre d'habitants : 3661



Poids de l'énergie :
3,6%



Coût par habitant :
12,3 euros

Les communes de 200 à 500 habitants

Nombre de communes : 31

Nombre d'habitants : 10 404



Poids de l'énergie :

5%



Coût par habitant :

18,8 euros

Les communes de 500 à 1500 habitants

Nombre de communes : 16

Nombre d'habitants : 13 591



Poids de l'énergie :

4,5%



Coût par habitant :

18,6 euros

Les communes de 1 500 à 3 000 habitants

Nombre de communes : 14

Nombre d'habitants : 31 209



Poids de l'énergie :

6,2%



Coût par habitant :

26 euros

Les communes de plus de 3 000 habitants

Nombre de communes : 5

Nombre d'habitants : 23 471



Poids de l'énergie :
5,29%



Coût par habitant :
44 euros

Le Pays Sud Toulousain

Nombre de communes : 99

Nombre d'habitants : 82 336



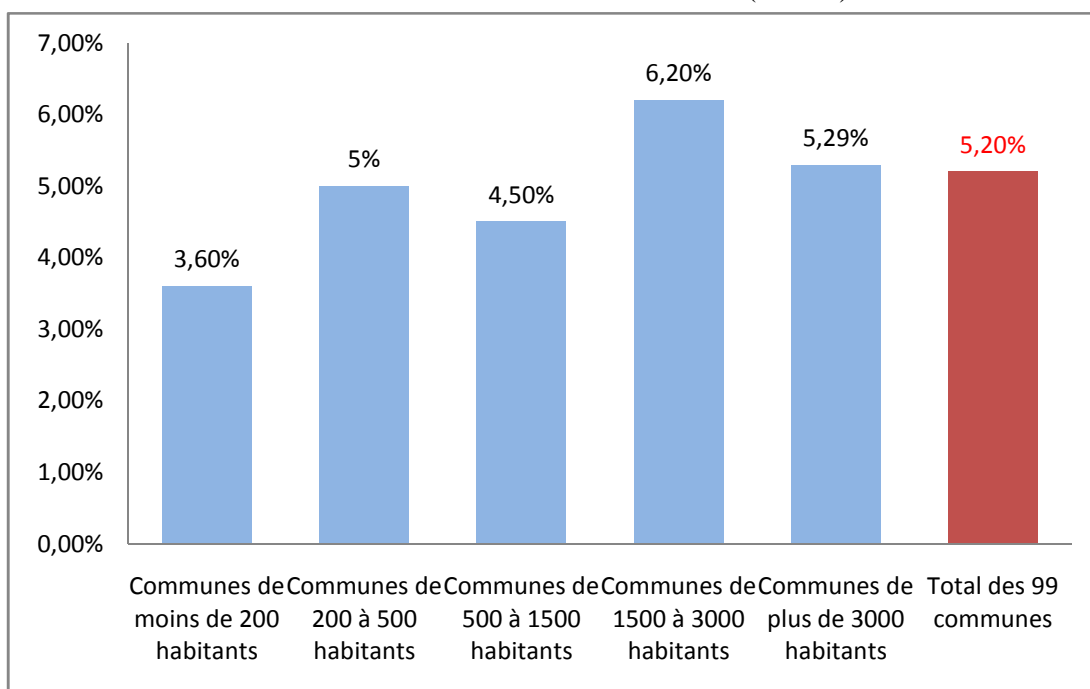
Poids de l'énergie : 5,2%
(Moyenne national : 3,8%)



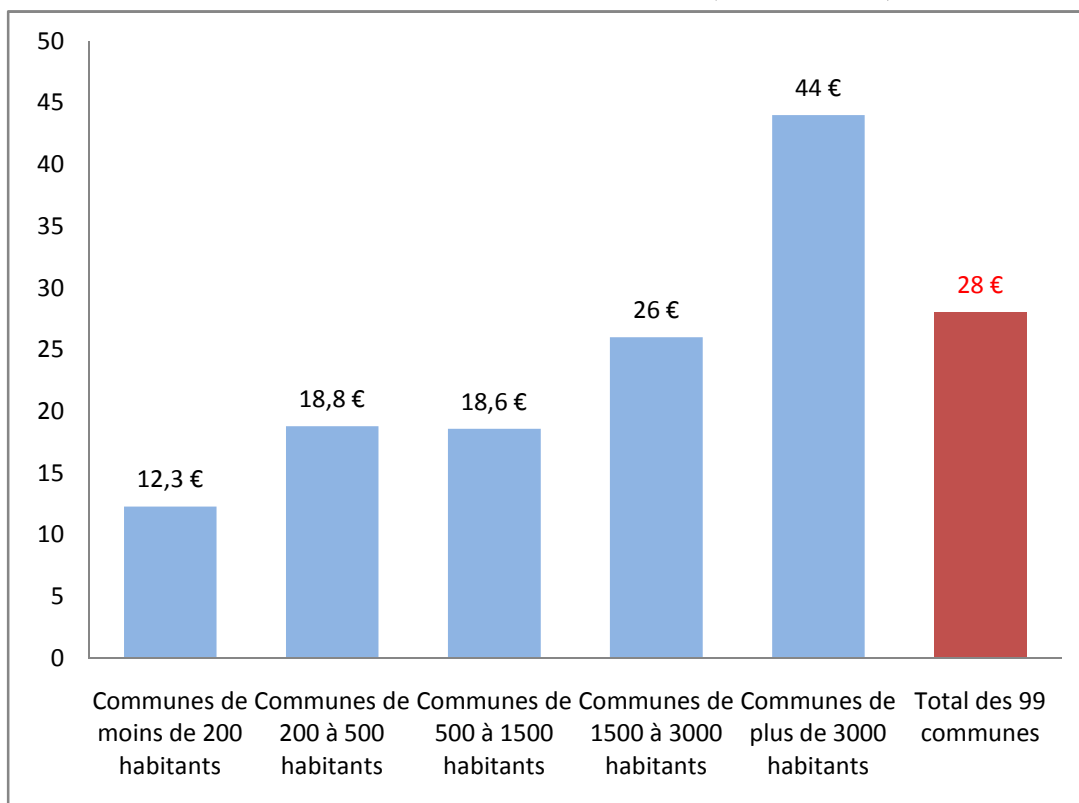
Coût par habitants : 28€
(Moyenne national :
36,2 euros/habitants)

BILAN

POIDS MOYEN DE L'ENERGIE (EN %)



COÛT MOYEN PAR HABITANT (EN EUROS)



A travers ces deux graphiques, il est constaté que certaines communes disposent d'une facture énergétique équivalente voire supérieure à des communes plus importantes en matière d'habitants et d'équipements. Les communes de 200 à 500 habitants ont un poids énergétique équivalent à des communes de taille supérieure notamment des communes de 500 à 1500 habitants. Ce constat peut s'expliquer par des bâtiments anciens datant des années 70 qui n'ont pas été rénovés thermiquement, qui sont équipés de moyens de chauffage vieillissants et sont donc en surconsommation. C'est pour cette raison principalement que le poids moyen de l'énergie pour l'ensemble des communes du Pays Sud Toulousain est supérieur à la moyenne française. Cependant, un autre élément peut expliquer ce poids de l'énergie plus important que la moyenne française : les communes sont très dépendantes en matière d'énergie notamment de l'électricité. Cependant avec l'évolution croissante du prix de l'énergie, il apparaît que le coût de fonctionnement du patrimoine public va peser de plus en plus lourd dans le budget communal.

Durant cette étude, il n'a pas été possible de déterminer les dépenses d'énergie par grands postes (bâtiments communaux, éclairages publics et véhicules municipaux). Mais d'après l'enquête menée à l'initiative de l'ADEME au niveau national en 2005, les bâtiments communaux représentent environ 70% des dépenses énergétiques, contre 20% pour l'éclairage public et 10% pour les véhicules municipaux, quelque soit la taille de la commune.

Les écoles demeurent aujourd'hui le poste de consommation le plus important des communes devant les équipements sportifs et les bâtiments socioculturels.

En conclusion, la problématique énergétique des communes du Pays Sud Toulousain est double. D'une part, elles sont entièrement dépendantes en matière d'énergie (fossile et électrique) et d'autre part leur patrimoine communal bâti est globalement vétuste.

Le choix de l'énergie n'est pas sans conséquence sur le coût de fonctionnement. L'énergie électrique est la plus chère mais la moins émettrice de CO₂. Le gaz Propane est l'énergie fossile la plus onéreuse et est fortement polluante. Le fuel, le plus polluant, a doublé de prix en 10 ans. Le gaz naturel, le moins émetteur de CO₂, est l'énergie fossile la moins chère. Enfin le bois-énergie (bûche ou déchiqueté) qui n'émet pas de CO₂ est trois à quatre fois moins chère que l'électricité (en 2008).

Afin de réduire de manière significative leur coût de fonctionnement et les émissions de CO₂, les collectivités devront investir dans des équipements plus performants, améliorer l'efficacité des équipements et opter pour d'autres types d'énergies non polluantes : les énergies renouvelables.